SNT SYNDICAT NATIONAL DES TERRITORIAUX
CFE CGC
Ensemble et pour tous

16 OCTOBRE 2026

Réorganisation de la DRH – Tout ça pour ça !

Elections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026



Retrouvez tous nos communiqués sur le site du SNT CD78

LA 3ème REORGANISATION DE LA DRH EN MOINS DE 2 ANS a été examinée lors du Comité Social Territorial (CST) du 15 octobre 2026.

C'est le signe d'une reconnaissance des difficultés rencontrées par les agents de cette Direction notamment depuis la réorganisation de 2024 à laquelle le SNT s'était fermement opposé !

La DRH est l'affaire de tous ! Au quotidien, c'est :

- La mise en paiement des salaires en temps et en heure,
- Les recrutements pour assurer les missions et une bonne répartition de la charge de travail,
- La production des contrats, des arrêtés, des actes administratifs qui rythment notre vie courante,
- La gestion de Mon Portail RH afin d'apporter les réponses aux questions des collègues,
- L'acteur du dialogue social pour avancer sur l'égalité femmes/ hommes, sur un process de signalement neutre des situations de harcèlement, sur la rémunération, sur le handicap, sur le respect des droits des agents, sur l'IA …
- La prévention des risques professionnels,
- L'accompagnement, pour certains, vers la retraite.

Face à l'urgence d'agir, le SNT partage la nécessité d'améliorer la lisibilité de l'organisation, de simplifier les circuits de décision et de développer la transversalité MAIS IL FAUT S'EN DONNER LES MOYENS !

Une évolution des effectifs en trompe l'œil :
En octobre 2024, les effectifs sont passés de **145** à 115 agents (30 postes supprimés, soit 20% des effectifs),
En novembre 2025, nous avons pris acte de l'échec de la réorganisation de 2024 avec un retour à 126 agents (+11)
Aujourd'hui, c'est **138** agents (+13). **Encore 7 recrutements et nous serons revenus aux 145 d'octobre 2024…**

Le SNT a obtenu l'engagement d'une présentation d'un nouvel état des lieux en juin 2027 – restons vigilant.
Le SNT réitère sa demande de transparence sur le pesage des postes impactés ainsi qu'un droit de suivi de cette réorganisation (bilan à 6 mois).